

CALENDRIER DU MOUVEMENT DE L'EMPLOI 1^{er} DEGRÉ RENTRÉE 2022

Novembre	Circulaire cessation d'activité et temps partiels par le Rectorat
Mercredi 5 janvier 2022	Envoi aux établissements de la circulaire préparatoire à la rentrée (démission CE, cessation de fonctions, demande de temps partiel et de droit ; demande de mutation interdiocésaine)
Samedi 15 janvier 2022	Retour demande de mutations interdiocésaines (date régionale)
Mercredi 19 janvier 2022	Commission Départementale de l'Emploi, étude des documents
Judi 20 janvier 2022	Envoi aux écoles du texte « Mouvement de l'emploi 1er degré » de la procédure pour participer au Mouvement de l'emploi
Lundi 31 janvier 2022	Date limite pour : Demande de reprise à TC, demande de temps partiel sur autorisation, de temps partiel de droit, cessation de fonction de direction.
Vendredi 4 février 2022	Annonce officielle des mesures de carte scolaire
Samedi 5 février au lundi 21 février 2022 au matin	Vacances d'hiver
Lundi 28 février 2022	Date limite retour des cessations de fonctions (dossiers retraite, disponibilité) au Rectorat
Vendredi 4 mars 2022	Les chefs d'établissement renvoient les demandes de mutation, la liste des postes à déclarer et la liste des enseignants à reclasser à la DDEC
Mercredi 16 mars 2022	Instance Académique de Coordination
Mardi 22 mars 2022	Commission Départementale de l'Emploi pour étudier la liste des services à publier.
Mercredi 23 mars 2022	Réunion d'information des enseignants en priorité C (à placer avant ouverture serveur du Rectorat pour saisie des vœux)
Vendredi 1^{er} avril 2022	La DDEC envoie la liste des services dans les établissements.
Lundi 4 avril au lundi 25 avril 2022	Ouverture du serveur du Rectorat pour le recueil des vœux des enseignants candidats au mouvement
Samedi 9 avril au lundi 25 avril 2022 au matin	Vacances de printemps
Mardi 26 avril 2022	Tous les candidats à une mutation adressent à la DDEC leur fiche de choix de postes et signalent leur démarche auprès des établissements concernés.
Mercredi 18 mai 2022	La Commission Départementale de l'Emploi se réunit pour donner son avis sur les propositions de nomination. Les chefs d'établissement sont avertis des propositions faites par la CDE.
Mercredi 25 mai 2022	Retour à la DDEC des accords des chefs d'établissement.
Mercredi 1^{er} juin 2022	Commission Départementale de l'emploi
Mercredi 15 juin 2022	Commission Départementale de l'emploi
Mercredi 22 juin 2022	Commission Départementale de l'Emploi pour situations non réglées + (priorité C) et D
Lundi 11 juillet 2022	CCMI